



Bien visible dans la circulation

Visibilité = sécurité

Dans le trafic routier, plus de visibilité signifie plus de sécurité. En effet, les couleurs et les détails sont difficiles à distinguer dans l'obscurité ou par mauvais temps. De jour aussi, mieux vaut se rendre bien visible, quel que soit le moyen de locomotion.

Les personnes vêtues de couleurs sombres ont vite fait de passer inaperçues. Porter des vêtements clairs réduit ce risque, en multipliant par deux la distance à laquelle on est visible dans l'obscurité.

Les éléments réfléchissants sont encore plus efficaces: ils multiplient cette distance par trois, voire quatre ou cinq lorsqu'ils sont portés sous forme de bandes réfléchissantes aux bras et aux chevilles.

Pour être visible à pied ou sur un deux-roues, l'idéal est donc de porter des couleurs claires, voyantes et des éléments réfléchissants, y compris de jour.

À trottinette ou autre microvéhicule, on veillera, en cas de mauvaise visibilité ou dans l'obscurité, à s'équiper soi-même ou à équiper son engin d'une lumière blanche à l'avant et rouge à l'arrière.

À vélo classique ou électrique, outre l'éclairage obligatoire, des catadioptrés et des pneus réfléchissants devant et derrière améliorent la visibilité.

Pour votre sécurité

- Portez **des vêtements clairs et des couleurs voyantes**, y compris de jour. De nuit, les **éléments réfléchissants** sont la solution la plus efficace, notamment lorsqu'ils sont portés aux poignets et aux chevilles.
- Les **gilets de sécurité** sont particulièrement utiles à vélo classique ou électrique.
- Équipez votre vélo classique ou électrique **d'un éclairage et de catadioptrés**.
- En voiture, à moto, à vélo électrique ou à trottinette électrique, roulez avec les **phares allumés** et veillez à les maintenir propres.
- En déplacement avec une trottinette, un skateboard ou autre, un éclairage de nuit ou par mauvaise visibilité s'impose.

L'éclairage est obligatoire, de jour comme de nuit, pour les voitures, les motos, les vélos électriques et les trottinettes électriques. Pensez à vérifier la propreté des phares pour un éclairage optimal.

Plus d'informations sur le thème de la visibilité dans nos **conseils** sur bpa.ch/visible.

